

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 22

Artikel: Notre patois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de riant villages ont été pillés, incendiés, détruits; de riches campagnes bouleversées, sacagées; d'antiques cathédrales, chefs-d'œuvres admirables de la foi la plus ardente et de l'art le plus sublime ne sont plus que ruines, et nous maugréons, parce que nous ne pouvons plus mettre qu'un morceau de sucre, au lieu de deux ou trois, dans notre café ou notre thé; parce que nous ne pourrions pas faire autant de confitures qu'à l'ordinaire; parce que nous devons, deux fois par semaine, nous passer de viande et qu'il nous faut amincir la couche de beurre sur nos tartines! Mais c'est à n'y pas croire. Où en sommes-nous? Que devenons-nous?

Vite, vite, ressaisissons-nous, si nous ne voulons devenir l'objet de la risée universelle. Et, plutôt, reconnaissants de ce que, jusqu'ici, les épreuves terribles indiquées ci-dessus nous aient été miraculeusement épargnées, cherchons, dans un élan nouveau de compassion et de charité envers ceux qui sont si cruellement frappés, l'oubli de nos petits déboires. Que pèsent-ils, dans la balance, ces mécomptes, à côté des infortunes immenses que nous voyons autour de nous?

Certes, la guerre nous cause des dommages d'autre nature, plus graves, et qui seront plus durables aussi. Nous n'aurons pas trop de toute notre énergie et de tous nos efforts, pour y remédier, quand, enfin, les circonstances le permettront. C'est de ceux-là, seulement, que nous avons sujet de nous préoccuper. Les autres ne comptent pas. J. M.

NOTRE PATOIS

Sous ce titre: « Notre patois » nous lisions, il y a quelques jours, dans la *Feuille d'Avis de Vevey*, les lignes que voici:

« Il existe à Vevey un Club des patoisants. Son président est M. Ch. Liedermann. Il compte une trentaine de membres, dont quelques jeunes. Depuis le début de la mobilisation, il n'a pas eu une grande activité; mais il vient de se réveiller. Dimanche il a fait une excursion à Palézieux qui a parfaitement réussi.

» Aux treize Veveysans s'unirent treize Vaudois du district d'Oron, dont M. le préfet Sonnay, M. Tschumy, receveur. M. Ch. Pache, ancien président du tribunal d'Oron, empêché par la maladie, ne put pas assister à la réunion bien qu'il ait cependant eu le plaisir de saluer ses amis.

» Un dîner campagnard réunit les patoisants à l'Auberge communale de Palézieux. On fit honneur à une excellente « tsambetta » et à des « épenatzes » fort bien préparées. Dès le début du repas, comme c'est la coutume, chacun parla en patois. M. F. Cornu, de Riant-Port, porta en patois le toast à la patrie; puis on entendit des discours, des chansons, des histoires plaisantes, tout cela en patois, avec humour et aisance.

» Ce furent des moments délicieux. On mit largement à contribution d'anciennes collections du *Conteur vaudois*, ce vaillant journal qui fait tout pour conserver à nos populations leur esprit bien vaudois.

» En rentrant à Vevey, on parla encore souvent patois en se donnant rendez-vous pour la prochaine promenade. Que ceux qui aiment le patois se joignent au Club patoisant de Vevey: on y est de rudes bons Vaudois!»

Si nous reproduisons ces lignes, ce n'est pas, croyez-le bien, pour le petit compliment qu'indépendamment elles contiennent à l'adresse du *Conteur*; encore qu'il ne vous déplaie pas, nous l'avouons en toute franchise, de voir qu'on reconnaît nos modestes efforts. Nous voulons seulement dire toute notre joie du culte fidèle que, dans certaines régions du pays, on rend à notre bon vieux patois, et exprimer l'esprit de voir se former un peu partout, dans le canton, des groupes de patoisants, à l'exemple de celui de Vevey, toujours si vivant.

Lausanne, elle-même, en dépit de l'invasion cosmopolite, que beaucoup déplorent, n'eût-elle pas jadis sa « Recafaioula », aux joyeuses réunions de laquelle accouraient, les tout premiers: Louis Favrat, C.-C. Dénéréaz, Louis Monnet, Louis Croisier, et bien d'autres.

Eh! qui sait, la « Recafaioula » pourrait bien un jour renaître de ses cendres. Les « macaques » — quel mot déplaisant — n'ont qu'à se bien tenir!

LE MAI

Une jolie coutume de France.

Le mois de mai vient de finir. Nous ne saurions, cette année, nous en plaindre. Il a été gai, riant et fleuri à souhait, comme doit l'être tout bon mois de mai qui se respecte. Avant que les splendeurs de l'été, dont juin va nous ouvrir les portes, nous aient fait oublier les grâces de la saison printanière, évoquons une fois encore le souvenir de mai, par la plume élégante de Claude Montorge. Il nous dépeint ainsi, dans le *Journal de Leysin*, une jolie coutume de France: « Le Mai ».

Si tous les mois de l'année ont un caractère spécial et peuvent être symbolisés diversément, le mois de mai est celui qui s'avance en riant, le front couronné de fleurs, la joue fraîche et le cœur palpitant. Il est, par excellence, le protecteur des nids et de l'adolescence. Il est jeune, charmant, enivré d'espoir, ensoleillé de joie. Dans les grandes villes on sait qu'il existe quelque part, qu'il a vaincu les derniers brouillards et les derniers nuages; on sait qu'il a mis la nature en fête, mais on ne le connaît pas. On rêve de lui comme un prince charmant de légende.

Dans les campagnes on l'attend, on lui fait fête et, avec sa complicité, on conserve une des plus jolies coutumes de France: celle qui consiste à décorer la fenêtre ou la cheminée des maisons où habite une jeune fille, avec des branchages ou de la verdure.

La dernière nuit d'avril est une nuit joyeuse au village. Les garçons se sont réunis et se sont enfoncés dans la forêt verdissante, tout embaumée déjà de l'exquise odeur de l'aspérule et du muguet. Ce sont, de tous côtés, des bruissements insolites, des chuchotements, des pas sourds sur les mousses et dans les fourrés, des rires étouffés. On croirait que les esprits de la forêt célèbrent, à la faveur des ténèbres, la fête du printemps. Les rites sont silencieux, car il importe de ne pas donner l'éveil aux gardes forestiers, pendant que l'on coupe les branchages et les trophées de verdure dont on pavoi- sera la fenêtre de celle à qui l'on pense secrètement.

Les jeunes gens opèrent de concert et n'oublient aucune des jeunes filles du village.

Riches ou pauvres, toutes auront leur *mai*. Pour celles qui sont fières, ce sera une branche de sureau, emblème de la fierté. Ce sera une branche de charme pour celles qui sont charmantes; une branche d'aubépine pour celles qui sont fines; enfin, pour celles qui sont cruelles et insensibles, ce sera une branche de houx.

Lorsque les branchages sont coupés, ils sont transportés par chariot au fond de quelque grange isolée où les garçons les chamarreront de rubans, de bouquets, en décoreront les branches suivant leur fantaisie ou suivant le caractère de celles à qui ces *mais* sont destinés. Chaque essence a sa signification. Certains arbrisseaux témoignent d'une flamme discrète, qui n'ose se prononcer et qui attend pour cela d'être enhardie; à la jeune fille favorisée de cet arbrisseau, de deviner d'où lui vient l'hommage.

D'autres feuillages contiennent un reproche, l'aveu d'une peine, la pointe d'une épigramme ou d'une raillerie, mais toujours innocente et jamais déplacée.

Aussitôt que les *mais* sont parés et enguirlandés, les garçons profitent des dernières heures de la nuit pour les porter sur la cheminée,

à la fenêtre ou devant le seuil de celles à qui ils sont destinés.

Il faut opérer avec beaucoup de précautions parce que les nuits sont silencieuses au village; parce qu'il convient d'être discrets et de ne pas être surpris; parce qu'enfin un hommage fleuri a plus de prix si l'on ignore celui qui l'a fait.

Lorsque le jour paraît, les garçons insoucieux d'une nuit d'insomnie, sont à leurs rudes besognes. Les jeunes filles s'éveillent et se montrent aux croisées entre-baillées, pour logner sournoisement les *mais* enrubanés et pour sourire de satisfaction ou rougir aux remarques que les compères et les commères ne manquent pas d'échanger. Et ce sont dans toutes les rues des cris de surprise, de joyeux propos.

Dans les provinces de l'Est, la coutume subsiste encore, pour les petites filles, d'aller de porte en porte, le premier jour du mois de mai, quêter des œufs frais ou quelques sous, en chantant l'allégre et vieille chanson des *Trimazôs*:

Voici le mai, avril passé
Je ne puis tenir mon cœur de joie,
Tant aller, tant danser,
Vous aller, moi chanter,
Trimazôs!

C'est le beau mois de mai,
C'est le joli mois de mai.

Nous avons passé par les champs,
Nous avons trouvé les blés si grands;
Les avoines sont en levant
Et l'aubépine en fleurissant
Trimazôs.

Dans ces couplets résonne la joie des beaux jours revenus; palpite l'émotion des cœurs simples et la salutation au joli mois qui exerce sa benigne influence sur tout le village. On sait que le *vin de mai*, vin blanc dans lequel on a fait infuser des tiges fleuries de l'aspérule odorante, donne la souplesse, la gaieté et la force. On sait que le *lait de mai*, bu à jeun dans l'étable où on vient de le traire, rafraîchit le sang et le rajeunit. Et l'on sait enfin que le mois de mai, par la seule vertu de son nom, symbole de jeunesse par sa prodigalité à embellir la parure de notre chère France, en fait une contrée incomparable dont un poète a dit: « Le mois de mai sans la France, ce n'est pas le mois de mai ».

CLAUDE MONTORGE.

L'UNIFORME DES MILICES

Nous devons à l'obligeance de M. F.-Raoul Cam- piche, en séjour à Bretonnières, copie de la curieuse ordonnance que voici faisant partie des archives de Bretonnières (série C, 1730, correspondance).

JEAN-GEORGES Imhof, ballif de Romainmotier, à vous les Srs Gouverneurs et communi- ers de Bretonnières, salut!

Ayant plu à LL. EE^{es} du Conseil de guerre d'ordonner à Messieurs les Majors de Départements du Pays de Vaud par leur instruction du 3^e avril dernier, entre autre chose de recommander dans toutes les occasions, à la milice de s'habiller peu à peu uniformes d'un drap gris blanc; mais les uns et les autres les ayant informés qu'ils ont cru que l'ordre de LL. EE^{es} portoit cy devant, que ce devait être couleur gris de fer et non pas de gris blanc, ils ont par- tant trouvé bon de nous envoyer, de même qu'aux autres seigneurs ballifs un coupon de ce drap gris blanc pour en faire remettre des échantillons non seulement à Monsieur le Ma- jor, mais aussi à toutes les communes de notre balliage pour s'y régler, l'intention de LL. EE^{es} étant que cet uniforme devra particulièrement être observé à l'égard de ceux qui voudront se marier ou se faire habiller de neuf surtout par rapport à la couleur suivant l'échantillon cy joint que vous aurez soin de conserver pour devoir servir de modèle à toute votre milice à l'adve- nir, à quoy tiendrés mains exacte suivant le